

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 150f08

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Election présidentielle russe : pour qu'une élection soit satisfaisante, il faut que tout le processus électoral se déroule de manière satisfaisante, et pas seulement le jour du scrutin

Strasbourg, 03.03.2008 – Les résultats de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 2 mars 2008 dans la Fédération de Russie reflètent la volonté d'un électorat dont le potentiel démocratique n'a malheureusement pas été utilisé, a conclu la délégation de 22 membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), dirigée par Andreas Gross (Suisse, SOC).

Lors de l'élection, qui avait plus le caractère d'un plébiscite des huit dernières années dans le pays, le peuple russe a voté pour la stabilité et la continuité associées au président sortant et au candidat qu'il soutenait. Le président élu aura un solide mandat octroyé par la majorité des Russes.

En même temps, cette élection a reproduit la plupart des insuffisances constatées pendant les élections à la Douma de décembre 2007. Elles ont été relevées par la mission préélectorale de l'APCE qui était en Russie les 7 et 8 février 2008. Aucune des préoccupations de la mission n'a été prise en compte avant le vote du 2 mars. Les problèmes liés à l'enregistrement des candidats n'ont pas pu être résolus, remettant en question le degré de liberté de cette élection. L'égalité d'accès des candidats aux médias et au domaine public en général ne s'est pas améliorée, remettant en cause l'équité de l'élection.

La délégation a eu l'impression que le scrutin était bien organisé, bien qu'elle ait constaté les mêmes problèmes que ceux observés lors des dernières élections à la Douma. Les parlementaires ont souligné que, pour qu'une élection soit satisfaisante, il faut que tout le processus électoral se déroule de manière satisfaisante, et pas seulement le jour du scrutin.

Cependant, la délégation a eu le sentiment que, même si ces sujets de préoccupation avaient été traités, les résultats du scrutin, qui s'apparente en fait à un vote de confiance pour le président sortant, auraient été les mêmes.

La délégation de l'APCE a déploré l'absence sur le terrain de ses partenaires habituels d'observation des élections, notamment les observateurs à long terme de l'OSCE/BIDDH. La qualité de l'observation des élections dépend, dans une large mesure, des informations, et en particulier de l'analyse du suivi des médias, fournies par le BIDDH. Néanmoins, dans ce cas particulier, la délégation est confiante d'avoir pu mener à bien sa tâche de manière efficace et crédible. Elle invite le futur président à faire preuve, comme l'une de ses premières mesures, de suffisamment de confiance dans son propre pays et sa propre démocratie pour accueillir à l'avenir une représentation bien plus large d'observateurs officiels pendant une plus longue période.

/..

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe Socialiste); GDE (Groupe des Démocrates européens); ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

La délégation a apprécié la volonté de ses collègues de la Douma et de la Commission électorale centrale (CEC) d'évaluer la législation électorale en vigueur à la lumière des expériences des élections de la Douma en 2007 et présidentielle en 2008. Comme elle l'avait déjà proposé dans les rapports sur l'observation des élections de 2004 et 2007, la délégation est d'avis que la création d'une télévision publique et indépendante servirait la cause de la démocratie. Reste à décider comment, à l'avenir, les personnes occupant des postes de haut rang devraient se comporter lorsqu'elles sont candidates à de nouvelles fonctions.

La délégation a soutenu le projet du président de la CEC selon lequel, à l'avenir, les débats télévisés devraient être rendus plus attractifs pour le public, les candidats et les radiodiffuseurs de façon à ce qu'aucun candidat ne choisisse de ne pas y participer.

Les procédures d'enregistrement des candidats devraient être simplifiées pour être plus globales et moins lourdes pour les candidats indépendants. La législation sur le financement des campagnes doit aussi être améliorée afin d'accroître la transparence du processus.

La délégation s'est rendue à Moscou du 26 février au 3 mars 2008 à l'invitation du président de la Douma d'Etat et a observé l'élection à Moscou, St Pétersbourg et Iaroslavl. Elle a rencontré les trois candidats à l'élection présidentielle et le directeur de campagne de M. Medvedev.

Contacts :

Francesc FERRER, Unité de communication de l'APCE, mobile : +33 6 30 496 822

Nathalie BARGELLINI, Unité de communication de l'APCE, mobile : +33 6 65 403 282